

Le collectif Le Nuage était sous nos pieds  
13000 Marseille

Préfecture des Bouches du Rhône

Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement, Bureau des Installations et  
Travaux Réglementés pour la Protection des Milieux  
Bureau 420, Place Félix Baret,  
CS 80001, 13282 MARSEILLE Cedex 6.

Marseille, le 26 février 2024

**Objet : Réponse à l'enquête publique portant sur la demande d'exploitation d'un data center au titre de la rubrique 3310 de la nomenclature ICPE ainsi qu'une autorisation d'exploiter un entrepôt multi-étage situé 90 chemin du Ruisseau 13016 Marseille 26 février 2025 par la société SEGRO URBAN LOGISTICS**

Bonjour,

Nous sommes le collectif marseillais Le Nuage était sous nos pieds. Nous sommes rassemblées depuis 2023, alertées par la quasi-absence des enjeux environnementaux et territoriaux des infrastructures du numérique dans le débat public alors même que Marseille voit se multiplier les arrivées de câbles sous-marins pour les liaisons internet intercontinentales et l'émergence de datacenters dans un grand silence politique et médiatique.

**Nous répondons à la présente enquête publique pour marquer notre opposition ferme au double projet d'entrepôt logistique et data center, portés par l'entreprise Segro Logistics dans le quartier de Saint-André (Marseille 16è).** Nous pensons que le déploiement inconsidéré des infrastructures de la logistique mondialisée, qu'elles soient marchandes ou numériques doit cesser, au vu des impacts écologiques qu'elles représentent et des impacts sociaux irréfléchis qu'elles produisent.

Le projet de data center « hyper-scaler » porté par l'entreprise SEGRO est le **3ème projet de "giga data center"** (*MRS5 de Digital Reality et agrandissement de Free Pro*) mis en consultation au cours des 6 derniers mois sur le territoire marseillais. Une **dizaine de nouveaux centres sont en projet** - notamment trois à Bouc-Bel-Air, et en ce moment même se déroule une autre consultation publique sur le **déploiement de deux nouveaux câbles internet sous-marins dits "MEDUSA"** et nouvelles chambres d'atterrage à la Vieille Chapelle. Nous souhaitons nommer comme étant **problématique de devoir répondre à ces enquêtes au coup par coup, et pensons qu'il conviendrait d'avoir une pensée beaucoup plus globale et informée sur ces sujets.** Leurs effets délaièrent s'accumulent et nous emmènent à l'opposé d'une trajectoire de sobriété nécessitée par les engagements français, européens, en matière de politiques climatiques.

La problématique de l'**accumulation et multiplication** de ces infrastructures dangereuses sur le territoire marseillais , de manière non organisée et non coordonnée est particulièrement inquiétante. **Aucune dynamique politique permettant aux habitant.es de se saisir réellement des enjeux**, de se former, d'analyser et de porter un regard lucide sur ce que ces infrastructures font à nos milieux, à nos collectifs. Les constructions de datacenters et la pose de câbles sous-marins s'y multiplient dans une **opacité** la plus totale, **sans que les habitant·es n'en soit ni informé·es ni véritablement consulté·es**. Une enquête publique de seulement un mois, relayée par simple affichage en mairie, est largement insuffisante au regard des enjeux multiples que représentent l'implantation d'une telle usine au coeur de la ville de Marseille. **La très grande complexité du dossier** (plus de 2 500 pages de documents techniques et juridiques), **l'absence de réunions d'informations et de communications claires** de la part des élu·es et de l'entreprise est déplorable. L'entreprise britannique SEGRO profite de la méconnaissance du grand public sur les impacts des datacenters et de la complicité des politiques, avides de solutions technosolutionistes à court terme, pour empêcher tout dialogue avec les personnes concernées.

**Nous voudrions pointer à présent de nombreuses défaillances que nous avons pu observer concernant le dossier présenté par l'entreprise SEGRO. L'objectif n'est pas de dire que si ces défaillances étaient réglées, nous serions en paix avec ce projet. Mais plutôt de pointer que les incohérences inhérentes à ce projet confirme nos inquiétudes face à ce type d'objet technique qui vient à se multiplier à Marseille.**

Au préalable, nous tenions à rappeler que le centre de données SEGRO se situe en **pleine ville de Marseille**, au coeur du **quartier très densément peuplé de Saint-André**. Il est moins de 10 mètres d'habitations, à proximité immédiate de crèches et d'écoles. **Plus de 10 000 personnes vivent à grande proximité du projet SEGRO**.

## I) Les data center des usines dangereuses

A l'instar de nombreux industriels du secteur, l'entreprise SEGRO présente son projet comme étant une usine "sobre", respectueuse de l'environnement, insistant par ailleurs sur le fait que le data center se situe dans une zone éloignée des habitations. C'est faux. Les centre de données sont des installations très dangereuses et ultra polluantes. C'est même tout le sens de la demande d'enregistrement par SEGRO de son installation en tant qu'ICPE.

S'il fallait mobiliser un autre type d'imaginaire : **le data center porté par SEGRO est un frigo géant de près de 24 000 m<sup>2</sup>**, qui consomme en permanence **20MW** d'électricité pour refroidir et faire tourner des centaines de milliers de serveurs d'ordinateurs entreposés sur des étagères. En dessous, on trouve **800 000 litres de carburant fossile** et des batteries au lithium. Sur le dessus du frigo, **67 groupes froids et 21 900 kg** de fluides frigorigènes à fort effet de serre. Et à coté du frigo géant, quelques **20 groupes électrogènes** d'une puissance thermique de **102,4MW**.

- *Risque incendies* -

Comme relayé par la presse, le 30 mai 2022, **une fuite s'est déclarée sur le circuit de refroidissement primaire du data center Free Pro de Marseille Saint-Henri**. Cette fuite a entraîné une élévation rapide des températures dans les salles machines, et provoqué une surchauffe qui s'est propagée à une grande partie du data center. **Le data center a dû être éteint en urgence devant le risque majeur d'incendie.**

**Le stockage d'hydrocarbures** en si grande quantité (10 cuves de 80m<sup>3</sup> soit 800 000 litres de fioul enterrés sur le site), **à proximité immédiate de systèmes électriques complexes et à très haute puissance thermique de production (102 MW au total)** et d'un centre de données contenant **des milliers de serveurs informatique et matériel électriques dont la surchauffe et les courts-circuits sont fréquents** - comme l'a montré le début d'incendie en mai 2022 à Saint-Henri ainsi que de nombreux exemples à travers le monde - **expose le quartier de Saint-André à des risques majeurs d'incendies**. La présence de batterie au lithium sur le site, facilement inflammables et dont la combustion est particulièrement ravageuse car difficilement éteignable et dégageant des substances très toxiques, aggrave ces risques. Pour rappel, en 2022, un incendie avait déjà mobilisé une centaine de marins pompiers à proximité immédiate du site qui accueillera le futur data center. Lorsque le feu prend les batteries de lithium, il est long voire dangereux d'intervenir pour le maîtriser.

L'ensemble des documents présentés par SEGRO semblent largement sous évaluer et négliger les risques liés à ces batteries et installations électriques de secours et ne considèrent pas les incidents qui pourraient être liés aux défaillances électriques et fuites de carburant fossile. Le déversement accidentel en cas de fuite de fioul ou d'huile des transformateurs sont également des risques à pointer pour les riverain·es, et ne sont pas évoqués par SEGRO.

-*De la pertinence d'un classement SEVESO-*

SEGRO mentionne que la classification **SEVESO** n'est pas atteinte pour le présent data center. Mais il est mentionné que "si les quantités de carburants dépassent les seuils définis par la directive SEVESO III", et que le site "**pourrait nécessiter un classement SEVESO seuil haut ou bas**". Le dossier déposé auprès de la MRAE évoque un seuil " proche d'être atteint" - sans plus de précision.

Il est très courant que les data center soient agrandit au cours de leurs années d'exploitations, pour répondre à la demande exponentielle en stockage et calcul : ce faisant, le statut SEVESO pourrait alors être atteint. Par ailleurs, **la grande proximité avec d'autres sites dangereux revêtant les mêmes caractéristiques (présence de nombreux groupes électrogènes à haute puissance thermique, alimentés par du carburant fossile stocké sur site en très grande quantité) - soumis également à la réglementation ICPE tels que l'ensemble des data center de DIGITAL**

**REALTY(MRS1,2,3,4,5) questionne sur la pertinence d'évaluer la pertinence de classer l'ensemble de la zone en classement SEVESO.**

Nous demandons au commissaire enquêteur·ice de particulièrement porter attention à ce point.

- *Nuisances sonores* -

La proximité immédiate du centre de donnée et plateforme logistique va générer de **nombreuses nuisances sonores et lumineuses pour les habitant·es, pourtant** l'étude d'impact reste également insuffisante : on note l'absence de modélisation précise des nuisances sonores, et des émissions atmosphérique.

Sur les nuisances sonores du centre de données spécifiquement, ces bruits sont notamment liés au fonctionnement des groupes électrogènes de secours (20) et groupes froids (67) situés en extérieurs et au trafic généré par l'activité du centre, notamment pour la livraison de fioul (800 000 litres sur site) et à l'évacuation des déchets (500 000 tonnes). Sans mentionner le trafic quotidien lié aux poids lourds.

- *Risques de fuite de fluides frigorigènes et émissions de gaz à effet de serre* -

Le site disposera de **67 groupes froids**. Le site hébergerait ainsi une quantité totale de fluide frigorigène R513a, R1234A et R410a de **21 900 kg**. Les fluides frigorigènes sont parmi les gaz les plus émetteurs de gaz à effets de serre et donc des plus impactant pour le réchauffement climatique. Des émissions atmosphériques en cas de **fuites de fluides frigorigènes sont donc également un risque important**. Pour rappel, c'est une fuite de fluide issus de ces mêmes systèmes qui avait provoqué une surchauffe et mise à l'arrêt en urgence du centre de données Free Pro de Saint-Henri en mai 2022. **De nombreuses fuites à répétition du centre de données "MRS3"**, un centre de données de l'entreprise Digital Realty situé à seulement quelques kilomètres de Saint-André, ont été signalées à la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

La problématique de l'accumulation et **multiplication de ces infrastructures dangereuses** sur le territoire marseillais de manière non organisée et **non coordonnée** est ici particulièrement saillante.

- *Pollutions aux particules fines* -

**Le calcul des quantités exactes des pollutions aux particules fines dégagées par les 20 groupes électrogènes du data center et les études de risques pour les riverain·es sont absentes des documents proposés par SEGRO**, et cela est même pointé par l'Autorité Régionale de Santé dans son document de réponse. L'ARS précise même que la méthodologie employée par l'entreprise n'est pas conforme aux standards demandés et lui demande de la revoir. Les réponses apportées aux demandes de précisions formulées par l'ARS après examen du dossier ne sont pas satisfaisantes.

Dans une zone déjà sujette à de nombreuses pollutions industrielles au dioxyde de souffre et d'azote, notamment générées par les industries des croisières, de la réparation navale, du fret et de la logistique, le projet SEGRO devrait émettre quelques **15 176 tonnes de CO2 par an**.

Dans un contexte où les fuites de gaz à fort taux à effet de serre sont récurrent - nous l'avons notamment récemment vu avec les fuites de gaz sur plusieurs années et non traitées du data center « MRS3 » de Digital Reality, nous demandons une expertise indépendante sur les risques sanitaires, en ciblant les groupes électrogènes et leurs impacts sur les riverains.

## **II) Saint-André, arrière cours logistique du GPMM**

### **Surenchère foncière**

Au total, le projet de SEGRO s'accapare **61 000m2 de foncier**, en plein cœur de Marseille. Avec **23 325 m2**, ce centre de données sera parmi les plus importants de France. Alors que les data center de l'entreprise Digital Reality occupent déjà plus de **24 000 m2** à Marseille et que de nombreux projets similaires sont en cours de construction dans les Bouches-du-Rhône, **nous souhaitons souligner que ces terrains pourraient servir des besoins sociaux et environnementaux pour le territoire et ses habitants**. Nous dénonçons cet accaparement du territoire par une industrie sans aucun lien avec le territoire qu'il exploite.

Par ailleurs, comme déjà mentionné, les data center font souvent l'objet d'agrandissement au cours de leurs exploitation - et tout laisse à penser que le projet SEGRO devrait s'inscrire dans cette dynamique. Ainsi le projet de parking est pointé par la MRAE comme étant surdimensionné par rapport aux besoins actuels du projet, ce qui laisse entrevoir que SEGRO envisage déjà un agrandissement du site.

### **Arrière cours logistique et interdépendances**

En s'accaparant la majorité des espaces fonciers vacants dans l'enceinte du Grand Port de Marseille, comme l'ancien Silo-à-Sucre Saint-Louis et des friches industrielles et militaires, l'entreprise américaine de data center Digital Realty a obligé les futures installations logistiques liées au commerce portuaire et qui avaient pour donc vocation à se trouver dans port, à s'installer autre part. Rappelons à toutes fins utiles que l'ancien silo-à-sucre saint louis, devenu "MRS5" devait initialement accueillir un centre de logistique décarbonné, qui n'a donc pas pu voir le jour.

**Les zones de logistiques se déplacent ainsi au cœur même des zones d'habitations** et les transforment en arrière cours logistique du Grand Port Maritime de Marseille. **Et de ce phénomène d'interdépendance des mondes de la logistique et du numérique dont témoigne le projet d'implantation du site de logistique et data center SEGRO à Saint-André.**

## **Effet magnet, concentration et constitution de "hub" de data centers**

Un data center ne vient jamais seul, "la data attire la data" comme aime à le rappeler le dirigeant de Digital Realty Fabrice Coquio. **Les industriels ont ainsi un fort intérêt à mutualiser les investissements et infrastructures construites** (poste de transformation électrique par exemple). Dans une logique d'optimisation, les centres de données sont généralement inter-dépendants - d'où la construction de "hub", c'est-à-dire de zones concentrant plusieurs dizaines de data center, à Marseille et en Seine-Saint-Denis par exemple. Le projet SEGRO, s'il est permis par la concentration existante préparée par Digital Realty, devrait **préceder la venue d'autres centres dans la même zone**, dans une logique de voracité et prédation des espaces fonciers, **au détriment des besoins du territoire et de ses habitant·es**.

## **Un data center dédié aux intelligences artificielles génératives des GAFAM**

La course à l'échalote entamée par Digital Realty, dont la taille des centres marseillais ne fait qu'augmenter années par années, s'accentue. Si l'entreprise américaine occupe déjà 24 000m<sup>2</sup> à Marseille, son concurrent britannique va lui occuper près de 23 500m<sup>2</sup>. Cela est typique des changements récent de cette industrie, portée par la **bulle spéculative des intelligences artificielles génératives**.

On peut par ailleurs s'interroger sur la **destination finale de ce centre**. En effet il est mentionné dans le dossier que "la conception de ce data center (type hyperscale) est basée sur un client final type « Gafam », qui « peuplera » chaque salle informatique (data hall) dans son entièreté".

**SEGRO se positionne comme le constructeur de l'enveloppe du bâtiment, qu'il donnera clef en main à un GAFAM.** Cela est d'ailleurs la nouvelle stratégie économique du groupe, relayé par la presse. Plusieurs indices laissent à penser que ce client final sera l'entreprise américaine MICROSOFT qui entend s'étendre en France, avec l'annonce de la construction de 4 data centers en France, dont un en région Sud lors du Sommet Choose France 2023 et affectionne particulièrement la région Sud - on pense ici au programme "Région Sud Terre d'IA", qui présente un volet partenariat entre la région et le géant américain et qui entend massifier l'utilisation des "IA" de Microsoft (propriétaire de Chat GPT) notamment dans les services publics régionaux.

## **Toujours plus de place, toujours moins d'emplois**

Déjà en 2017, une étude de la Métropole Aix Marseille questionnant l'opportunité représentées par les centre de données soulignait que ces espaces sont très peu pourvoyeurs d'emplois - seulement **1 ETP en moyenne pour 10 000m<sup>2</sup>**. Cela est confirmé par le présent projet : **seulement 59 emplois annoncés au total pour 61 000m<sup>2</sup>** - dont 20 agents de sécurité au 3-8, 24 service IT et 15 techniciens maintenance. Si l'emploi est un au coeur du lobby des industriels qui prétendent que le

site va générer " 400 emplois", les chiffres précisés dans l'enquête public montrent le **très faible nombres d'emplois par rapport à la surface occupée et invalident cet argumentaire.**

### Surenchère énergétique et accaparement des ressources électriques

Avec une puissance nominale de 20MW montant jusqu'à 102,4MW si les groupes électrogènes de secours sont utilisés, **le data center de SEGRO sera l'un des plus énergivore du pays, se superposant aux data center existants dans le secteur,** et ainsi accentuant la pression sur le réseau électrique local déjà saturé. Nous relayons les demandes des habitant·es des CIQ, notamment des 15e et 16e arrondissement de Marseille, qui depuis plusieurs années se battent pour électrifier les navires à quai, le fret et chantier naval. **En s'accaparent l'électricité, ils empêchent l'électrification des usages actuels et rendent nécessaires la production de nouvelles infrastructures et de transport d'énergie.**

Rappelons que les centre de données, notamment ceux de Digital Realty qui hébergent les "données souveraines de l'Etat français" sont considérés comme étant **électro-intensifs** et sont donc **prioritaires au maintien en cas de coupure d'électricité.** Cela signifie qu'ils seront coupés du réseau en dernier lieu. **Ce statut les mets sur le même plans que les hôpitaux de la Timone et Nord par exemple.**

### Saturation du réseau électrique régional

Ainsi, les data center de Digital Realty ayant pris les derniers MW disponibles dans ce secteur, SEGRO souhaite ainsi aller chercher l'électricité au poste source Septème-les-Vallons, et demande à RTE de creuser sur près de 10km **un enfouissement des deux lignes 63 kV et la création d'un poste de transformation RTE et d'un poste secours.** Ce raccordement coutera 24 millions d'euros, et pose de nombreuses questions quand à son financement et la répartition entre argent public et privé.

Ce phénomène est par ailleurs récurrent : alors que Digital Realty prévoit déjà 3 nouveaux data center dans le secteur de Bouc-Bel-Air, on peut déjà anticiper des problèmes de **saturation des réseaux électriques** similaires à ceux de Marseille dans les villes alentours.

### III) Assaut juridique

#### Sur-artificialisation et potentiel contournement de la ZAN

Le site étant implanté sur une friche industrielle (ACTISUD), cela lui permet en théorie de s'inscrire dans les projets ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Toutefois, au vu des près de **500 000 tonnes de terres et déchets qui devraient être évacuées pour un chantier de cinq ans**, ainsi que des **22 000m<sup>3</sup> d'eau par an** liés au rabattement de nappes

phréatiques situées sous les bâtiments - nous souhaitons porter à l'attention de la commission d'enquête qu'il pourrait s'agir d'un potentiel **contournement de la ZAN**, et d'une sur-artificialisation des sols. Les déchets du site (sols industriels pollués au Chrome 6 notamment) vont par ailleurs être évacués dans des massifs alentours, posant ainsi la question du déplacement des pollutions vers des sites non sujets à ces pollutions industrielles.

### **Non conformité avec la Directive Cadre sur l'eau**

Le site est situé au dessus d'une nappe phréatique et prévoit des travaux de terrassement profond, avec installation de piézomètres pour la surveiller. Le projet SEGRO est situé à ACTISUD, une ancienne friche industrielle très polluée, ce qui pose **la question de la remobilisation des polluants présents dans le sol comme le Chrome 6, et leurs liens avec les eaux souterraines.**

Nous souhaitons pointer que les études d'impact ne détaillent pas les mesures de protection des nappes phréatiques lors des travaux (qui vont remobiliser des sols industriels très pollués) ou en cas de déversement accidentels de fioul et autres carburants stockés sur le site par exemple.

### **Absence de gestion des déchets et sols pollués**

Par ailleurs, l'étude montre que certaines zones contiennent des sols pollués nécessitant une prise en charge spécifique. SEGRO dit prévoir des évacuations vers des filières adaptées mais la traçabilité et la gestion des refus de déchets par les centres de traitement ne sont pas garanties.

### **Absence de valorisation de la chaleur fatale**

**La production de chaleur générée par les data center est un problème massif** sur tous les data center existants et cela a conduit à des textes législatifs, notamment l'article de loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France.

Pourtant, **aucune disposition concrète n'est prise par SEGRO pour réutiliser la chaleur produite par le centre de donnée** (dite chaleur fatale), contrairement aux exigences du Code de l'Environnement. SEGRO mentionne que dans l'état actuel des choses, "aucun réseau de chaleur urbain n'a été identifié à proximité du site" et qu'un potentiel raccordement avec le quartier Consolat pourrait être fait, tout en soulignant que les réseaux d'eau de chauffages actuels du quartier ne sont, de toute façon, pas compatibles. Si le quartier venait à être raccordé, alors un opérateur public devrait prendre en charge les coûts de raccordement et installation des infrastructures nécessaires. **Il est donc fort à parier que la chaleur produite ne sera donc pas récupérée et contribuera à accentuer les îlots de chaleur urbains dans une ville qui souffre déjà de canicules violentes.**

## **Non conformité au PLUi**

La MRAe relève une incohérence entre la hauteur prévue des façades du projet (36m) et celle autorisée par le PLUi (18m) de la zone. SEGRO affirme pourtant que le projet respecte la hauteur réglementaire en prenant en compte une autre méthode de calcul alternative (hauteur de façade + 3m). **Nous souhaitons ici souligner un interprétation très contestable du règlement**, utilisée pour justifier une hauteur excédant les limites autorisées, et demandons un examen conséquent de cette tentative de contournement du Plan Local d'Urbanisme.

## **Périmètre du projet et évaluation environnementale incomplète**

La MRAe recommande de prendre en compte dans l'étude d'impact la déconstruction et démolition des installations existantes ainsi que le raccordement électrique au poste de Septièmes-les-Vallons. Ce à quoi SEGRO répond que la démolition a été couverte par un permis obtenu en 2023 et que le raccordement fait l'objet d'une étude séparée et est sujette à la circulaire Fontaine.

A nos yeux, ce processus de **segmentation de l'étude d'impact** est une tentative d'éviter une évaluation globale qui prendrait véritablement en compte l'ensemble des enjeux posés par ce projet.

## **Détricotage administratif**

Ces nombreuses tentatives de contournement des règles en place par SEGRO, au mépris des vies et de la santé des habitant·es, s'inscrivent dans un contexte plus global de détricotage des mécanismes de réglementations et encadrement de l'implantation des centre de données portées par le gouvernement Macron. Les industriels des data center arrivent déjà souvent à faire passer leurs projets en force - comme récemment à Wissous (94) ou la préfecture a approuvé la création d'un centre de AMAZON, alors que le Plan Local d'Urbanisme l'interdisait pourtant.

Dans la même lignée, lors du Sommet Action IA en février 2025, le président Macron a fortement réitéré sa volonté d'assouplir le secteur et de faire de la France une "data center nation", en mettant en place des procédures accélérées et facilitées pour la création de nouveaux data center.

Les data center devraient bientôt obtenir le statut de « **Projet d'Intérêt National Majeur** », qui permet d'accélérer l'**adaptation des règles d'urbanisme local, de sécuriser les dérogations à la protection des espèces et de garantir un raccordement rapide au réseau électrique**.

Une nouvelle proposition de loi sur la « simplification de la vie des entreprises » pour faciliter l'implantation les data centers et les exclure de champ de la **Commission nationale du débat public (CNDP)** - va être revu pour exclure les projets de centres de données, et les **procédures contentieuses contre les projets de centres de données seront simplifiées**, avec à la suppression du double degré de juridiction.

Nous sommes alarmées par ces multiples assauts juridiques et le soutien inconditionnel du président Macron à une logique de profits infinis, et concentration capitaliste de moyens dans les mains de quelques entreprises, dans le mépris le plus total des besoins sociaux et environnementaux des territoires.

### **Les infrastructures de la domination**

Pour finir, la question centrale qui se pose ici est : **à quoi – à qui – servent ces data centers ?** Les data center comme SEGRO renferment des milliers de serveurs qui rendent possible le technocapitalisme et ses données numériques invisibles : la collecte massive de données personnelles, servant à l'analyse de nos comportements constamment traqués et traités à des fins marketing, la publicité numérique qui pollue nos cerveaux, la vidéo-surveillance policière et plus largement la gouvernance et la surveillance algorithmiques dopées à l'intelligence artificielle qui discriminent et sapent nos libertés fondamentales. Derrière ces infrastructures, ce sont également l'accaparement des terres et des ressources en eau, mais aussi la pollution de l'air, la bétonisation de nos villes réchauffées, et les réalités tachées du sang de l'extractivisme numérique colonial que les puces des serveurs qui peuplent ces data centers renferment. Et ce sont encore une fois des industries peu scrupuleuses qui, aidées par des politiques honteuses, s'accaparent nos territoires et nos vies.

**Ce numérique de la domination, dont les câbles et les data centers sont la colonne vertébrale, imposé par la vision hégémonique de la Silicon Valley et par des politiques étatiques complices de géants sans scrupules, n'est pas le nôtre.**

Cet internet qui reproduit les dynamiques coloniales et qui repose sur l'accaparement des ressources du sol, des minéraux, de l'eau, de nos territoires, mais aussi de nos corps et espaces mentaux, structuré autour de la **collecte massive de données** sur nos vies, source infinie de pouvoir et de profit, n'est pas le nôtre. Ce numérique qui renforce les dominations et les inégalités, fondé sur la **normativité de nos comportements**, sur la police prédictive et la prise de décisions automatisées, destiné à nous contrôler et à nous surveiller, pour mieux réprimer notre colère légitime, n'est pas le nôtre. **Ce numérique responsable à son tour de la crise socio-environnementale sans précédent qui nous traverse, n'est pas le nôtre et nous devons le refusons.**

Le Nuage était sous nos pieds